



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 07 DECEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le : 07 décembre

Le Conseil Municipal de la commune de Saussines dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Isabelle De Montgolfier, Maire.

Date de convocation du Conseil : 28 novembre 2023

Nombre de Conseillers : En exercice : 15 Présents : 14 Votants : 15

Présents : Isabelle de Montgolfier, Gérard Espinosa, Catherine Vigne, Nicolas Baudesseau, Claude Cathelin, Serge Chapus, Michel Gaches, Julija Smiskal, Mathieu Bourgarit, Stéphanie Jackowski, Emilie Avesque, Pauline Miquel, Gilles Jannarelli, Joël Beauvivre, Marie-Pascale Méric.

Absents représentés : Céline Roux par M Baudesseau

Absents non représentés : /

Secrétaire de séance : Emilie Avesque

PERSONNEL COMMUNAL : mise à jour du tableau des effectifs

Délibération n° 2023-05-12/56

Mme le Maire rappelle à l'assemblée que conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc à l'assemblée délibérante, compte tenu des prochains avancements de grade pour faire suite à la délibération 2023-03-06/30 du 22 juin 2023 concernant les promus/promouvables fixés à 100%, de créer les postes correspondants.

Mme le Maire propose à l'assemblée :

- la création de deux postes d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet
- la création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps non complet de 25,5h
- la création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps non complet de 16h
- la création d'un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet
- la suppression de deux postes d'adjoint administratif territorial à temps complet
- la suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps non complet de 20h

Mme le Maire propose une projection du tableau des effectifs tel que

CADRES OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIF	DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE	
FILIERE ADMINISTRATIVE				
Rédacteur territorial	B	2	35h	
Adjoint administratif	C1	1	35 h	
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C2	1	35h	vacant
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C3	1	35h	
		1	NC 20h	

FILIERE TECHNIQUE				
Adjoint technique	C1	3 1	35 h NC 25,5h	
		1	NC 16h	
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	C2	4	35 heures	3 vacants
		1	NC 25,5h	vacant
		1	NC 16h	vacant
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C3	1	35h	vacant
FILIERE SOCIALE				
ATSEM principal de 2 ^{ème} classe	C2	1	35 heures	
FILIERE POLICE MUNICIPALE				
Gardien Brigadier	C	1	NC 12h	vacant
TOTAL		20		

Il est demandé au conseil de bien vouloir se prononcer.

Vu le Code Général de la Fonction publique et notamment ses articles L313-1 et L332-8

Vu les articles 4-39-49-79-80 de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le budget,

Vu le tableau des emplois et des effectifs,

Le conseil ayant entendu l'exposé de Mme le Maire et après en avoir délibéré avec 15 voix pour

- **ADOpte** la modification du tableau des emplois ainsi proposée, à compter du 1^{er} janvier 2024
- **DIT** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier

Pour extrait. Saussines, le 07 décembre 2023

La Maire, Isabelle de Montgolfier.

